

## BLOCAGE ET REPORT DES ELECTIONS

Un **protocole préélectoral** devait être signé entre la Direction et les syndicats pour organiser et encadrer les élections.

Depuis le début de l'année, nous demandons au Directeur général **d'anticiper les négociations** sur le sujet **afin de donner aux salariés le temps nécessaire** pour réfléchir à ces élections qui ne seront pas comme les précédentes. L'avenir de 13Habitat étant incertain.

Le Directeur général a joué la montre en organisant ces négociations à la va vite en voulant faire signer un protocole non satisfaisant.

**Nous n'avons donc pas signé ce protocole** et nous remercions nos collègues de la **CGT** de ne pas l'avoir signé également.

Il était **inconcevable qu'en 15 jours** les salariés aient pu assister à toutes les réunions syndicales et se faire une idée claire sur les propositions de chaque organisation syndicale.

Il était inconcevable que les salariés aient eu le temps de choisir en moins d'une semaine de voter soit en agence soit par courrier. Etant donné que les salariés du Pays de Martigues devront voter sur Arles. Ceux de Ouest Provence et d'Aix sur Vitrolles, ceux d'Aubagne sur le Trioulet, ceux de Cœur de Ville au Siège et ceux de Technopôle sur Belvédère.

En refusant de signer, nous prouvons que **les syndicats unis peuvent bloquer une Direction au profit des salariés.**

En refusant de signer, nous envoyons un signal fort au Directeur général :

**Nos syndicats ne sont pas aux ordres. Négocier ce n'est pas imposer.**

Nous demandons donc d'appliquer le même mode d'organisation des votes à 13Habitat qu'au Conseil Départemental, notre organisme de tutelle, à savoir :

- **Organiser les votes au Siège** afin de permettre une économie de temps et d'argent.
- **Prévoir un vote par procuration**, pour permettre à tous les salariés de pouvoir voter.

Sachez qu'au Conseil Départemental, les salariés sont déjà informés du fonctionnement des élections. A 13Habitat, l'information était prévue autour du 21 novembre, pour un vote le 06 décembre.

Nous restons néanmoins ouverts à **l'organisation d'un vote électronique sur une semaine.**

L'essentiel pour nous reste que :

- **Tous** les salariés puissent avoir le temps nécessaire de réfléchir tranquillement à leur vote
- **Tous** les salariés puissent avoir le temps de voter sans aucune pression

A suivre...